

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE DINGY-SAINT-CLAIR**

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mars, le Conseil Municipal de DINGY-SAINT-CLAIR, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Laurence AUDETTE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 11.03.2021

Membres présents : Laurence AUDETTE, Bruno DUMEIGNIL, Catherine MARGUERET, Philippe GAULTIER, Myriam CADOUX, Laurent CHIABAUT, Sophie GRESILLON, Axelle JORCIN, Hubert JOUVENOD, Anne-Laurence MAZENQ, Josselin MAUXION, Marie Louise MENDY, Bruno PUECH, Anne ROCHE BOUVIER.

Membres excusés ayant donné pouvoir : Boris FOURNIER (pouvoir à Bruno PUECH).

Le quorum est atteint, à savoir huit membres au moins.

Secrétaire de séance : Josselin MAUXION

N°16/2021 - VOTE DES BUDGETS 2021 FORET - BUDGET PRINCIPAL :

Monsieur Josselin MAUXION présente les éléments :

Les projets de budget ont été travaillés en réunion de commission finances et en collaboration avec le service de la Trésorerie auquel les documents ont été soumis pour vérification de la régularité budgétaire.

NOTE DE PRESENTATION

REMARQUES GENERALES :

- **Concernant les budgets Eau et Assainissement**, ceux-ci sont désormais tenus par la Société Publique Locale O des Aravis, sous contrôle des élus. Les budgets annexes sont clôturés au 31.12.2020, et les reports sont inscrits au budget principal (58 182.83€ en section de fonctionnement et 620 717.67€ en section d'investissement). Certaines opérations de reliquat (règlement Agence de l'Eau, ...) seront enregistrées au budget principal.

Les immobilisations seront transférées dans le courant 2021 à la SPL O Des Aravis.

- **Le budget annexe Forêt** est maintenu, c'est un budget enregistré HT car l'activité bénéficie d'un assujettissement à TVA.

Budget 2021- Forêt

→ Le budget Forêt 2021 dégage un excédent de fonctionnement de 13 258.17 €. Les recettes escomptées sur ventes de coupes se montent à 13 600 € (parcelle 15 : 1600 €, parcelles 56 : 3000€, parcelle 21 : 9000 €). Sont prévus en dépense des travaux d'entretien, débroussaillage (4 500 €) entretien de cours d'eau (3 510 €), lutte contre les plantes invasives (2 000€), panneaux forestiers (1 000 €) et entretien de voirie (6 681.83€).

→ Le budget d'investissement est grevé d'un report déficitaire de 33 857.73 € correspondant à des subventions attendues de la Région (dossier Plaine de Fier) d'un montant de 28 252.53 € et de Sylv'acctes (travaux sylvicoles) pour 4600 €. Le budget d'investissement prévoit en dépense la réalisation de plates formes à la Pra et à Verbin (4 165 €) et l'amélioration de la desserte du Collet (6 000 €). Les travaux sylvicoles sont prévus à hauteur de 8 831.24 € (dont travaux reportés de 2020 pour 7 426.71€).

Budget 2021- Budget principal

→ Le budget de fonctionnement dégage un résultat positif de 77 326.59 € viré à l'investissement.

→ Le budget d'investissement prévoit un emprunt d'équilibre de 70 000 € qui ne sera effectivement réalisé que selon l'avancement des projets.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les grands volumes de 2020 sont maintenus ; En application du principe de précaution, certaines prévisions de dépenses sont évaluées en fonction des réalisations de 2019 lorsque les dépenses 2020 ont été minimisées par la crise COVID. Quelques précisions :

Dépenses de personnel : les charges ayant été maîtrisées jusqu'à ce jour, il est proposé le renforcement suivant pour 2021 :

- * **recrutement d'un agent en charge de l'accueil** (remplacement congé maladie) **et de la communication.**
- * **recrutements prévisibles pour le 4^e trimestre de 2 agents** (2 recrutements en périscolaire et cantine en remplacement de 2 congés maternité).
- * **recrutement d'un chargé de mission** chargé du suivi des travaux, des bâtiments et gros projets.

Charges à caractère général : diverses charges sont majorées par rapport à la réalisation 2020 notamment :

- petit équipement **nouvelle école maternelle et nouveaux locaux périscolaires.**
- locations mobilières : les montants sont augmentés de 5 KE pour tenir compte des remplacements possibles en **matière informatique.**
- petits travaux sur les bâtiments : sont prévus les **peintures de la mairie**, les **travaux d'électricité** pour la **maintenance des bâtiments**, le remplacement de **l'adoucisseur d'eau** du restaurant scolaire.
- voirie : la **réparation du Pont Calan** (20 KE) est prévue, la dépense est équilibrée en recettes pour le même montant (remboursement assurance avec tiers identifié), les réfections d'enrobés sont prévus à hauteur de 30 KE.
- frais d'actes, de contentieux et honoraires : les frais d'avocats et de conseil permettant la défense de la commune et les régularisations foncières (VC 2 de la Pra) sont budgétisés.
- le **passage à la fibre** pour la mairie, le bâtiment jeunesse et la bibliothèque est pris en compte (augmentation des coûts d'abonnement).
- Une somme de 5 KE € est prévue pour les actions de la **commission Ecrin de Vie** (ateliers zéro déchets-broyage – compostage...) et 5 KE pour les actions de la **commission Services de proximité.**
- les frais de nettoyage des locaux sont revalorisés afin de tenir compte de **l'entretien de la nouvelle école maternelle/bâtiment jeunesse.**
- Des dépenses imprévues** (compte 022) sont provisionnées à hauteur de 5% des dépenses de fonctionnement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : Les dotations de l'Etat sont supposées reconduites à l'identique.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Elles tiennent compte des projets suivants : (dont restes à réaliser 542 894.43 €)

<i>Compte 20 immo incorporelles</i>	<i>Modification PLU</i>	<i>6 000 €</i>
	<i>Frais d'études (dont Accompagnement informatique/téléphonie)</i>	<i>5 000 €</i>
	<i>Concessions et droits (applications)</i>	<i>12 000 €</i>
	<i>Annuité enfouissements et éclairage public SIEVT</i>	<i>80 000 €</i>
<i>Compte 23 immo en cours</i>	<i>Bâtiment jeunesse selon programme de travaux 2021</i>	<i>1 556 334 €</i>
	<i>Voirie route de la Blonnière (solde y compris plus values)</i>	<i>249 900 €</i>
	<i>Travaux voirie Ablon solde</i>	<i>8 794 €</i>
	<i>Vestiaires Foot (MO + trx 30%)</i>	<i>210 500 €</i>
	<i>Travaux mairie (MO + trx 60%)</i>	<i>197 000 €</i>
	<i>Projet crèche (MO + trx 20%)</i>	<i>107 200 €</i>
	<i>Solde vidéo surveillance</i>	<i>9 300 €</i>
<i>Compte 21 immo corporelles</i>	<i>Acquisition terrains (la Blonnière ...)</i>	<i>15 000 €</i>
	<i>Réseaux de voirie (dont reprise busage Chemin de Poussy et reprise busage déchetterie)</i>	<i>90 000 €</i>
	<i>Eclairage public</i>	<i>6 500 €</i>
	<i>Matériel informatique (dont serveur mairie et socle numérique école élémentaire subventionnable)</i>	<i>70 000 €</i>
	<i>Mobilier (bâtiment jeunesse, mairie)</i>	<i>25 000 €</i>
<i>Compte 27638 – portages EPF</i>	<i>Annuité appartement copro « le chêne »</i>	<i>20 000 €</i>
	<i>Annuité Terrain parking cimetière</i>	<i>13 000 €</i>
	<i>Annuité Propriété route du Chef Lieu bâtiment intergénérationnel</i>	<i>35 000 €</i>

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

-Les subventions pour le bâtiment jeunesse sont attendues pour un montant de 704 020 €.

-Les subventions sur le projet mairie sont attendues pour 16 739 € (subventions confirmées).

D'autres subventions demandées mais non encore attribuées pourraient venir conforter les recettes attendues.

A/ BUDGET FORET : Le Conseil municipal, par vote à main levée à l'unanimité avec 15 voix POUR

- **VOTE** le Budget Annexe Forêt 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ HT	Chapitre	Libellé	€ HT
011	Charges à caractère général	23 291.83	002	Résultat reporté en fonct	21 833.17
66	Charges financières	450.00	70	Produits des services	15 166.83
023	Virement à l'investissement	13 258.17			
	TOTAL	37 000.00		TOTAL	37 000.00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ HT	Chapitre	Libellé	€ HT
001	Report d'investissement	33 857.73	13	Subventions (1)	36 241.83
16	Remboursement emprunts	6 500.00	021	Virement de la section de fonct	13 258.17
21	Immobilisations corporelles (2)	19 142.27	1068	Dotation fonctionnement 2020	10 000.00
	TOTAL	59 500.00		TOTAL	59 500.00

(1) dont restes à réaliser subventions attendues : 32 852.53 €

(2) dont restes à réaliser travaux : 8 591.71 €

B/ Budget principal : Le Conseil municipal, par vote à main levée à l'unanimité avec 15 voix POUR

- **VOTE** le Budget PRINCIPAL 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ TTC	Chapitre	Libellé	€ TTC
011	Charges à caractère général	513 873.41	013	Atténuation de charges	55 814.12
012	Charges de personnel	576 700.00	002	Solde de fonctionnement 2020 (1)	128 212.47
014	Atténuation de produits	46 700.00	70	Produits des services	115 773.41
023	Virement à l'investissement	77 326.59	73	Impôts et taxes	935 500.00
042	Opérations d'ordre	65 000.00	74	Dotations et participations	236 300.00
65	Autres charges de gestion	155 700.00	75	Autres produits de gestion	40 000.00
66	Charges financières	26 400.00	77	Produits exceptionnels	20 600.00
67	Charges exceptionnelles	3 000.00			
022	Dépenses imprévues	67 500.00			
	TOTAL	1 532 200.00		TOTAL	1 532 200.00

(1) Dont reports des budgets eau : 48 067.29 €, report assainissement : 10 115.54 €, report Budget principal : 70 029.64 €

Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le



ID : 074-217401025-20210318-162021CM-BF

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ TTC	Chapitre	Libellé	€ TTC
10	Dotations	400.00	001	Solde exécution Invst reporté (3)	1 429 558.80
16	Remboursements emprunts	150 000.00	021	Virement du fonctionnement	77 326.59
20	Immob. Incorporelles	25 600.00	040	Opérations d'ordre entre sections	65 000.00
204	Subventions d'équipement versées	80 000.00	10	Dotations, fonds divers	190 000.00
21	Immobilisations corporelles	261 300.00	1068	Dotations, excédents Fonct 2020	370 000.00
23	Immobilisations en cours (1)	2 361 500.00	13	Subventions d'investissement (2)	744 914.61
27	Autres immob financières	68 000.00	16	Emprunts et dettes	70 000.00
	TOTAL	2 946 800.00		TOTAL	2 946 800.00

(1) Dont 542 894.43 € restes à réaliser Dépenses

(2) Dont 71 013 € reste à réaliser Recettes

(3) Dont 808 841.13 € solde d'investissement BP 2020, 533 289.61 € solde investissement eau, 87 428.06 solde investissement assainissement.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération par
télétransmission en préfecture le 31.03.2021 et publication le 24.03.2021.

A Dingy-Saint-Clair, le 19.03.2021

Le Maire,

Laurence AUDETTE